

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ADEME PUBLIE SON ETUDE SUR L'IMPACT DES USAGES DU VELO EN FRANCE

Le 28/04/2026

Depuis la crise sanitaire, le vélo s'est imposé comme un mode de déplacement central dans les habitudes de nombreux Français. Dans sa nouvelle étude, publiée à l'occasion du lancement du challenge « Mai à vélo », l'ADEME vise ainsi à actualiser et approfondir l'analyse des impacts de l'utilisation du vélo en France.

La pratique du vélo connaît une hausse significative et s'inscrit de plus en plus dans le quotidien des Français. Elle dynamise une filière en pleine mutation, portée notamment par l'essor du vélo à assistance électrique (VAE). Au-delà des retombées économiques, ses bénéfices sont également concrets pour la santé publique et la qualité de vie, en contribuant notamment à la réduction des nuisances sonores.

Une pratique en forte progression dans toute la France

La pratique du vélo connaît une progression continue en France depuis plus d'une décennie. En 2024, la fréquence d'usage du vélo s'est nettement intensifiée : **alors qu'en 2012 seuls 12 % des Français déclaraient faire du vélo au moins une fois par semaine, ils sont 24 % en 2024.**

La part des **déplacements domicile-travail** effectués à vélo progresse aussi notablement sur l'ensemble du territoire, **passant de 2,2 % à 3,4 % entre 2017 et 2022**. Cette hausse est plus marquée dans les métropoles et communautés urbaines (passant de 4 à 6,1%) tandis qu'elle se situe à 2,5 % dans les communautés d'agglomération (contre 1,7% en 2017).

La montée en puissance de la pratique s'appuie également sur l'amélioration des infrastructures : **les aménagements cyclables atteignent désormais 86 600 km en France (+14 % depuis 2022) et les capacités de stationnement ont progressé de 44 % en trois ans**. Ce développement du réseau sécurisé et de solutions pratiques près des pôles de mobilité facilite les déplacements quotidiens et renforce la confiance des usagers.

Si le vélo conserve une dimension importante de loisir, **son usage tend à s'inscrire de plus en plus dans la mobilité quotidienne des Français.**

Des bénéfices pour la santé, le climat et l'attractivité des territoires

L'usage croissant du vélo génère des bénéfices importants pour les territoires. À l'usage, il n'émet ni gaz à effet de serre ni polluants, contribuant à améliorer la qualité de l'air et à réduire les émissions liées aux déplacements. Il permet aussi d'atténuer le bruit urbain en se substituant en partie à des trajets motorisés.

Les bénéfices pour les individus sont eux aussi non négligeables, notamment sur la santé. **En 2019, la pratique du vélo aurait permis d'éviter 1 919 décès prématurés et près de 6 000 maladies chroniques**, grâce aux effets protecteurs de l'activité physique, générant un gain net estimé entre 3 et 14 mois d'espérance de vie.

Dans son ensemble, l'essor du vélo apparaît donc comme un levier puissant d'amélioration du bien-être collectif, combinant santé publique, performance économique et qualité de vie.

Une filière économique en restructuration

L'économie du vélo constitue aujourd'hui un secteur structurant pour les territoires, mobilisant environ **64 000 équivalents temps plein** à travers la production, la distribution, la réparation, les services, le tourisme et la cyclologistique.

Cet essor s'accompagne d'une restructuration de la filière, portée notamment par la montée en puissance du vélo électrique et la diversification des activités et services. Si la production industrielle connaît actuellement un repli, le marché reste dynamique : la vente de vélos neufs, pièces et accessoires atteint **3,1 milliards d'euros en 2024, dont 58 % liés aux VAE**.

L'appel à projets France 2030 « Industrie du vélo », opéré par L'ADEME, a permis de soutenir l'innovation et les capacités de production nationales pour accompagner la croissance du VAE. Les 38 bénéficiaires retenus ont reçu 31 millions d'euros d'aides, permettant, par exemple, de relocaliser en France une production annuelle de 520 000 cadres et 315 000 moteurs à horizon 2030.

Parallèlement, les dépenses vélo des cyclistes augmentent, pour atteindre **3,29 milliards d'euros en 2024** – un signe de l'intégration croissante du vélo dans les mobilités du quotidien. Elles restent toutefois plus faibles que celles consacrées à l'automobile, trente fois plus élevées pour les ménages et douze fois plus importantes pour la puissance publique.

Malgré cet écart, la tendance est claire : le vélo prend une place de plus en plus significative dans l'économie française comme dans les politiques de mobilité, soutenu par des usages en croissance et des filières en transformation.

Pour en savoir plus : [Etude d'impact socio-économique des usages du vélo en France](#)

ADEME

Tél : 01 47 65 20 29

Mél : presse@ademe.fr

Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette 92541

Montrouge Cedex

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

www.ademe.fr